

né. De là il ne pouvait manquer de gagner Paris et même Londres, ce qui se produisit avec une rapidité des plus remarquables.

Je ne cessai de pour me rapprocher des épidémies de 1892, 1893 et 1894 qui nous parvinrent par la même voie, mais dont l'importance n'est nullement comparable à celle des quatre précédentes épidémies.

Des observations prises à cet égard, à propos de toutes les classes de la société, nous conduisirent à conclure que la maladie n'est guère plus facile à prévoir du reste que les autres, l'ensemble de la population n'étant pas le même.

Des études les plus récentes, et particulièrement de celles faites lors de l'épidémie de 1893 à Constantinople et à Constantinople, nous ont permis de constater que les deux facteurs les plus importants de la détermination de la maladie sont le contact direct avec le malade et l'usage d'eau souillée par les évacuations des malades.

Les légumes mangés crus (salades) ou des fruits poussant près de rivières et arrosés avec des eaux impures (framboises, melons, etc.) nous ont également paru jouer un rôle important, ainsi que les légumes et fruits conservés dans le vinaigre. Il est à noter que les personnes qui se sont fait faire des opérations chirurgicales se sont trouvées particulièrement atteintes.

En 1892 il mourut à Paris 18408 personnes, il y eut une personne atteinte sur 25 et un décès pour 44 habitants. Ce fut à Paris la plus meurtrière de toutes les épidémies.

En 1902 il mourut à Paris 18408 personnes, il y eut une personne atteinte sur 25 et un décès pour 44 habitants. Ce fut à Paris la plus meurtrière de toutes les épidémies.

Les décès de personnes atteintes de choléra, en France, sont devenus rares, mais les atteintes sont encore fréquentes, et cela depuis fort longtemps. En 1902 à Paris il y eut 500 personnes atteintes.

La peste est restée en France sous une forme bénigne, mais elle a été observée à plusieurs reprises, notamment à Marseille et à Tunis.

Les atteintes de peste à Marseille ont été nombreuses, mais elles ont toujours été bénignes. Cependant, il est à craindre que la peste ne devienne plus virulente.

est restée en France sous une forme bénigne, mais elle a été observée à plusieurs reprises, notamment à Marseille et à Tunis.

Les atteintes de peste à Marseille ont été nombreuses, mais elles ont toujours été bénignes. Cependant, il est à craindre que la peste ne devienne plus virulente.

LA CATASTROPHE DE NIMES

La catastrophe des mines de Rochebelle a causé de nombreuses victimes. Les secours sont en cours, mais les dégâts sont considérables.

Le dévouement de la Compagnie des Chemins de Fer a été remarquable pendant cette catastrophe. Les secours ont été fournis rapidement.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

Le ministre des Travaux Publics, M. Turrel, a visité les lieux de la catastrophe. Il a constaté l'étendue des dégâts et a promis de faire enquête.

Les dégâts de la catastrophe sont évalués à plusieurs millions de francs. Les travaux de déblaiement sont en cours.

L'Élection du Canton Sud

Les Réunions de la Commune ont permis de discuter les candidatures pour l'élection du Canton Sud.

Le citoyen Devernay a été élu candidat. Il a obtenu le soutien de la majorité de la Commune.

Les débats ont été animés, mais l'enthousiasme pour Devernay a été général.

Le jour de l'élection, Devernay a obtenu une écrasante majorité de voix.

Les félicitations ont été envoyées à Devernay pour son succès.

Le Discours du Citoyen Dupied a été remarqué pour sa clarté et sa fermeté.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Devernay engage les républicains sincères à voter contre ce qui a été fait jusqu'ici.

Le citoyen Devernay a été élu candidat. Il a obtenu le soutien de la majorité de la Commune.

Les débats ont été animés, mais l'enthousiasme pour Devernay a été général.

Le jour de l'élection, Devernay a obtenu une écrasante majorité de voix.

Les félicitations ont été envoyées à Devernay pour son succès.

Le Discours du Citoyen Dupied a été remarqué pour sa clarté et sa fermeté.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

M. GRONIER-DARRAGON et le Sectionnement

Monsieur le Rédacteur en chef du Bouché du Nord, Je lis dans votre journal que je suis un adversaire du sectionnement de la ville de Lille.

Je ne considère pas la question de sectionnement d'une ville, pas plus que la question de scrutin de liste ou d'arrondissement dans les élections politiques comme une question de principe, mais plutôt comme une question d'équité, de justice, de bon sens.

Le sectionnement n'est pas une nouveauté. Il a existé autrefois, et il existe encore dans beaucoup de villes.

Le citoyen Devernay a été élu candidat. Il a obtenu le soutien de la majorité de la Commune.

Les débats ont été animés, mais l'enthousiasme pour Devernay a été général.

Le jour de l'élection, Devernay a obtenu une écrasante majorité de voix.

Les félicitations ont été envoyées à Devernay pour son succès.

Le Discours du Citoyen Dupied a été remarqué pour sa clarté et sa fermeté.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

Les interventions des candidats ont été nombreuses et intéressantes.

Le citoyen Dupied a réaffirmé ses convictions et a appelé à l'union.

Le Discours de Devernay a été accueilli avec enthousiasme par les électeurs.

PRIX DU SANG

Alexis Dumas. PREMIÈRE PARTIE. Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses.

Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses. Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses.

Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses. Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses.

Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses. Je ne me blâse point, monsieur le comte, je suis pauvre et je suis fier de mes richesses.

Voilà une lettre écrite de l'Inde par un vieux soldat à sa famille adoptive. San-Carlo tressaillait, mais il se remit aussitôt.

— Ah! fit-il négligemment; et dans cette lettre il y avait... — Ce secret est aussi celui d'une autre personne, monsieur le comte, répondit Georges avec froideur.

— Vous pensez-vous, monsieur le comte, que vous ne seriez pas un pauvre artiste comme moi... — Ne m'interrompez pas, je vous prie, il vous restera cent mille francs, soit cinquante mille francs par an. C'est modeste, mais suffisant.

— Un instant Georges crut avoir affaire à un fou. — Mais, monsieur, dit-il à San-Carlo, une pareille somme est toute une fortune!

— Fortune très médiocre pour vivre à Paris, dans un certain monde, et vous ne possédez cette fortune que pendant deux ans seulement. — A qui bon la dépenser dans un si court espace de temps? — Ce sont mes conditions. Rien pendant deux ans, vous serez sûr de retomber dans votre pauvreté première si, à l'expiration de ce délai, vous n'avez pas établi votre réputation par des œuvres remarquables. Vous travaillerez en conséquence.

— Le raisonnement ne manquait pas d'une certaine logique. Cependant Georges était convaincu. L'étranger de Polfre lui disait quelque chose d'une espèce de déflage.

— Je cherchais une raison d'être à cette générosité assez rare dans notre siècle, et il se demandait quel pouvait en être le but. — San-Carlo s'étonnait du silence de Georges. Son esprit pressentait n'entendait rien aux délicatesses du cœur. Le comte ne comprenait pas comment un jeune homme de vingt ans, sans sou ni maille, hésitait à accepter cent cinquante mille francs hypothéqués sur des tableaux problématiques.

— A coup sûr, ce n'est pas le Borelli d'autrefois qui eût hésité en pareille circonstance. Il fallait pourtant en finir. Il y avait un défaut à toute entrave, il s'agit seulement de le trouver. — C'est à qui San-Carlo songeait. — Tout à coup le regard de Georges étincela, une vive rougeur colora ses joues.

— Monsieur le comte, dit-il, si j'acceptais votre offre bienveillante, le monde m'ouvrirait-il ses salons? — Sans doute, reprit San-Carlo, fort intrigué de cette question. Je vous présenterai à mes amis; ils seront charmés de guider vos pas.

— Je vous recommande surtout le chevalier Francœur de Châteaubrun, un homme très distingué. Il y avait peut-être un défaut dans son caractère, mais il avait une grande douceur de cœur et une bonté de cœur. — Mais, monsieur, mon cher Georges, dit le comte en tendant la main au jeune artiste, je vous attends à six heures ce soir à la table d'hôte.

— Mais, monsieur le comte, s'écria Georges, offensé de l'insolence de ce langage, comment pourrais-je accepter cent cinquante mille francs hypothéqués sur des tableaux problématiques? — Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.

— Ce n'est pas à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs. Ce n'est qu'à moi, monsieur le comte, que vous devez offrir cent cinquante mille francs.